

UN DELEGUE MANDATAIRE H/F

Statut	Non Cadre	Rémunération de base	De 1867,02€ à 2994,68€ bruts + 238€ d'IMS (pour un temps plein)
Type de contrat	CDD	Durée de travail	Temps partiel (70%)
		Poste à pourvoir	Dès que possible

DESCRIPTIF DU POSTE :

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007, sous l'autorité du responsable de service et par délégation du directeur, vous êtes chargé(e) de l'exercice de mandats de protection judiciaires auprès de majeurs protégés (sauvegarde de justice/curatelle/tutelle).

Dans le respect des obligations légales liées aux mandats qui vous sont confiés :

- ☐ Vous évaluez la situation matérielle, familiale et sociale de la personne faisant l'objet de la mesure de protection.
- ☐ Vous opérez les interventions administratives et techniques nécessaires à la préservation des intérêts de la personne protégée.
- ☐ Vous développez avec l'ensemble des partenaires des relations propices au travail en réseau.
- ☐ Vous rendez compte de vos interventions auprès de votre chef de service ainsi qu'à l'autorité judiciaire.

PROFIL DU CANDIDAT :

☐ Qualification :

- ☐ Juriste titulaire d'un diplôme de niveau III minimum ou Travailleur social titulaire d'un DE d'assistant(e) social(e), de conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale, ou d'éducateur(rice) spécialisé(e).
- ☐ CNC MJPM apprécié.

☐ Divers :

- ☐ Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.
- ☐ Etre titulaire du permis de conduire (catégorie B) en cours de validité.
- ☐ Posséder de réelles qualités rédactionnelles, un sens de l'organisation aiguisé et un esprit d'équipe.

Transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante : recrutement@udaf72.fr